

Qu'est-ce qu'une commission extra-municipale ?

Les commissions extra-municipales ont pour objectif d'associer les citoyen·ne·s à la réflexion sur les grands thèmes de la vie communale. Elles leur permettent d'entretenir le dialogue avec leurs élu·e·s, de faire des propositions et d'émettre des avis sur les affaires communales.

Chaque commission extra-municipale a un **rôle consultatif mais non décisionnaire** auprès du Conseil municipal, conformément à l'**article L. 2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)**.

La commission extra-municipale « alimentation collective et locale » travaille autour de 2 grands thèmes :

1. L'alimentation collective et locale sur Lasalle
2. La production agricole sur notre territoire.

Cette **commission extra-municipale** est une **commission d'étude**. Elle émet de simples avis et peut formuler des **propositions** mais ne dispose d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Elle a un rôle consultatif.

Ses membres actifs ont été nommés par délibération du conseil municipal du 24 mai 2023.

Il est toutefois possible de nous contacter en Mairie pour intégrer cette commission. Dans ce cas, une délibération du conseil municipal devra être votée pour acter la nouvelle composition de cette commission extra-municipale.

Membres de la commission :

Référente : Mme ROLAND Dominique

Conseillère municipale

- Mme ZANCHI Jocelyne

Conseillère municipale

- M. LAFONT Michel

Conseiller municipal

- Mme PRADIER Marion

Parent d'élève

- Mme BESSAC Agnès

Parent d'élève

- Mme SORRIBAS Estelle

Parent d'élève

- Mme DUMOUT Annick

Habitante

- M. MICHARD Jocelyn

Parent d'élève

- M. ROBERTO Christophe

Producteur

- Mme GOSSIAUX Anne

Habitante

- Mme GAUDON Hélène

Parent d'élève